

Gymnase Auguste Piccard

Concept de durabilité à l'horizon 2030



Table des matières

1.	Avant-propos.....	3
2.	Introduction	4
2.1.	Qu'est-ce que la durabilité ?.....	4
2.2.	Qu'est-ce qu'un concept de durabilité ?.....	5
2.3.	Pourquoi mettre en place un concept de durabilité ?	5
2.4.	Quelles spécificités pour le Gymnase Auguste Piccard ?	6
3.	Méthodologie	6
3.1.	Démarche.....	6
3.2.	L'Assemblée durabilité	7
3.3.	Timeline	8
4.	Plan d'intentions du Gymnase Auguste Piccard en faveur de la durabilité (2025-2030)	9
4.1.	La mission du Gymnase Auguste Piccard	9
4.2.	Axes de travail	10
4.3.	Enjeux stratégiques.....	10
5.	Assemblée durabilité et catalogue des mesures	12
5.1.	L'Assemblée durabilité – organisation, rôle et fonctionnement	12
5.2.	Catalogue des mesures.....	12
6.	Gouvernance.....	13

1. Avant-propos

Situé au cœur de la Campagne des Cèdres, à deux pas du lac et à proximité immédiate du Naturéum/Jardin botanique, le Gymnase Auguste Piccard bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel, propice à l'épanouissement personnel et scolaire.

Chaque année, les élèves y sont accueillis par une équipe professionnelle engagée, qui offre un enseignement de qualité et un accompagnement pédagogique bienveillant.

Notre mission est de guider les élèves vers la maturité académique ou spécialisée, tout en cultivant leur sens des responsabilités sociales et citoyennes. En ce sens, nous valorisons la curiosité, la créativité et l'engagement en faveur de la durabilité : des qualités essentielles pour relever les défis du monde de demain.

La direction soutient activement les initiatives en faveur de la durabilité, encourage les projets innovants et les démarches responsables dans un climat de confiance et de collaboration.

Nous avons élaboré ce concept de durabilité afin de fédérer nos efforts et dans l'espoir d'inscrire plus ouvertement le gymnase dans une démarche pleinement alignée avec les objectifs de l'Agenda 2030.

Nous espérons que ce document permettra au gymnase de s'inscrire dans une démarche de développement durable, tout en offrant à nos élèves des outils constructifs, des repères encourageants et des perspectives porteuses d'avenir.

Au nom du Conseil de direction
Sandrine Quillet, doyenne en charge de la durabilité

2. Introduction

2.1. Qu'est-ce que la durabilité ?

Le terme « durabilité » recouvre des définitions et des concepts potentiellement très variés. Nous adoptons la définition retenue par la Cellule durabilité du Canton de Vaud, elle-même issue du Centre de compétence en durabilité de l'Université de Lausanne :

La durabilité désigne l'organisation des sociétés humaines, et en particulier leur relation avec l'environnement naturel, de manière à assurer leur stabilité à long terme tout en permettant l'épanouissement des générations présentes et futures.¹

Concrètement, il s'agit de maintenir les activités humaines dans les limites écologiques de la planète, tout en garantissant la satisfaction des besoins fondamentaux de toutes et tous, et en favorisant l'équité sous toutes ses formes.

Le cadre de référence utilisé pour penser la durabilité est celui de l'**Agenda 2030 des Nations Unies**, qui énonce 17 objectifs mondiaux de développement durable.

Comme le souligne la plateforme *École vaudoise durable* du Département de l'Enseignement et de la Formation professionnelle (DEF) :

Le chemin vers une société durable requiert une transformation de tous les secteurs de la société. Au même titre que d'autres institutions, l'école se doit de prendre en compte ces enjeux et de préparer les citoyennes et citoyens de demain à imaginer, à penser, à vivre et à agir dans un monde différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Un monde qui soit à la fois respectueux des limites planétaires et socialement juste.²

Dans le domaine éducatif, l'UNESCO et le *Plan d'études cadre 2024* de l'école de Maturité (PEC) promeuvent une « **éducation au développement durable** » (EDD). On peut lire dans le PEC (chapitre 2.7.2) :

Ainsi, l'EDD doit doter les élèves des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour prendre des décisions en connaissance de

¹ Centre de compétence en durabilité, Université de Lausanne, « Présentation », disponible sur : <https://www.unil.ch/unil/fr/home/menuinst/universite/organisation-universite/unites-et-services/centre-de-competence-en-durabilite.html> (consulté le 7 septembre 2025).

² École vaudoise durable – « Éducation à la durabilité », site de la Plateforme durabilité (Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, canton de Vaud), disponible à l'adresse : <https://www.ecolevaudoisedurable.ch/vision-et-durabilite/education-la-durabilite> (consulté le 7 septembre 2025).

cause et entreprendre des actions responsables en vue de l'intégrité environnementale, de la viabilité économique et d'une société juste.³

Cependant, le DEF préfère la formulation « **éducation à la durabilité** » (**ED**). Selon cette approche, la justice sociale et l'intégrité de l'environnement deviennent les principaux objectifs de la durabilité, tandis que la « viabilité économique » est considérée comme un outil au service de ces objectifs, plutôt qu'un objectif de même nature. La plateforme *École vaudoise durable* définit l'ED en ce sens :

L'éducation à la durabilité consiste en une combinaison entre contenus d'enseignement et approches pédagogiques puissantes pour développer les compétences nécessaires pour former les futurs citoyens aux enjeux du monde de demain. [...] Une éducation à la durabilité doit permettre d'aborder les enjeux socio-environnementaux en explicitant les liens entre les limites planétaires et les besoins fondamentaux et de mieux les comprendre.⁴

Le Gymnase Auguste Piccard s'inscrit pleinement dans une perspective d'ED qui devient, tel que présenté ici, l'un des trois piliers de l'approche institutionnelle globale de la durabilité au Gymnase Auguste Piccard que nous définissons dans le paragraphe suivant.

2.2. Qu'est-ce qu'un concept de durabilité ?

Un concept de durabilité est une stratégie globale élaborée à l'échelle d'un établissement scolaire. Il implique l'ensemble de la communauté et vise à intégrer la durabilité dans trois dimensions :

- La gouvernance et les structures de décision,
- L'enseignement,
- Les infrastructures et pratiques institutionnelles.

Ce concept prend la forme d'un document de référence dont la présentation est laissée à la libre appréciation de chaque établissement afin de correspondre à son contexte et à sa réalité.

2.3. Pourquoi mettre en place un concept de durabilité ?

Le Conseil d'État vaudois a fait de la durabilité et du climat l'un des trois axes prioritaires de son *Programme de législature 2022–2027*. Dans ce cadre, il affirme qu'une « nouvelle

³ Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), *Plan d'études cadre – écoles de maturité gymnasiale*, Berne : CDIP, 20 juin 2024 (adoption), entrée en vigueur au 1er août 2024, p. 22-23.

⁴ École vaudoise durable, « Éducation à la durabilité ».

ère s'est ouverte, marquée par l'urgence climatique et de profondes mutations sociétales ». Il souhaite renforcer l'enseignement de la citoyenneté et de la durabilité dans l'école obligatoire, les gymnases et les formations professionnelles initiales (mesure 3.3 du programme).

Avec cette démarche, le Conseil d'État promeut une vision ambitieuse et indispensable pour relever les défis du XXI^e siècle. Il encourage ainsi les établissements scolaires à adopter une approche institutionnelle globale en matière de durabilité : c'est précisément la vocation de ce concept.

2.4. Quelles spécificités pour le Gymnase Auguste Piccard ?

Le Gymnase Auguste Piccard se situe au cœur d'un environnement qui offre des opportunités particulièrement favorables au développement d'une ED tournée vers les espaces extérieurs.

Les près de 1000 élèves aux profils variés – 15% d'élèves en école de Culture générale et 85% en école de Maturité, dont près de la moitié dans les classes spéciales pour artistes et sportifs d'élite – qui fréquentent le Gymnase Auguste Piccard peuvent bénéficier au quotidien de la Campagnes des Cèdres, ainsi que du lac et du Naturéum/Jardin botanique à proximité immédiate, pour développer et cultiver, sur un plan personnel et pédagogique, des liens privilégiés avec la nature et son évolution au fil des saisons en milieu urbain.

Sur le plan de la restauration, le Gymnase Auguste Piccard ne dispose pas d'une cuisine, mais d'une cafétéria-restaurant, gérée par une entreprise privée qui, encouragée par la direction, s'engage également afin que les repas, confectionnés à l'extérieur du bâtiment, répondent à des exigences élevées en matière de la durabilité.

Le présent document est élaboré en tenant compte de ces caractéristiques propres à notre établissement.

3. Méthodologie

3.1. Démarche

Depuis plusieurs années, le Gymnase Auguste Piccard intègre les principes de l'ED à travers diverses initiatives portées essentiellement par des enseignantes, des enseignants et des élèves. Les actions ont été menées, le plus souvent, dans le cadre de cours spécifiques, de travaux de recherches – notamment à l'occasion d'un travail de maturité. Elles ont été également conduites par le référent durabilité et/ou le groupe durabilité constitué d'élèves uniquement. Il n'y avait donc pas de politique

institutionnelle claire, à l'exception des activités régulièrement proposées durant la semaine spéciale.

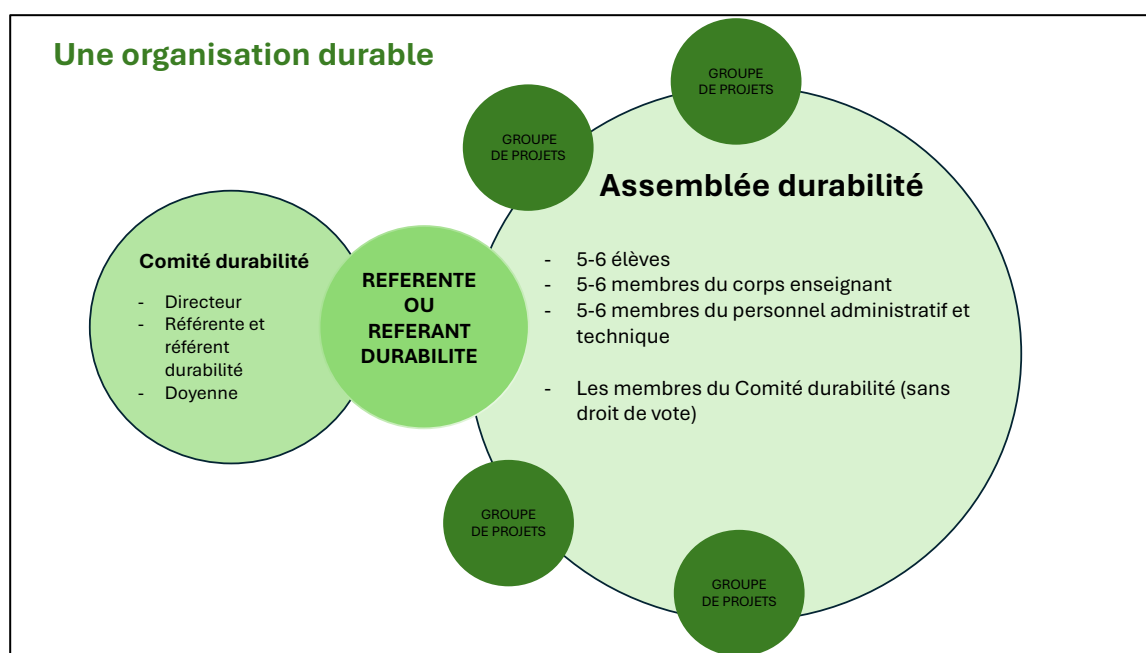
Ainsi, en 2024, en s'appuyant sur les éléments existants, le Gymnase Auguste Piccard a voulu poursuivre son engagement, développer une culture de la durabilité et rédiger un plan d'actions à l'horizon 2030, selon une approche globale (*whole school approach*), impliquant l'ensemble de ses élèves et de ses collaboratrices et collaborateurs.

Le portage politique et stratégique de la démarche a été assuré par un Comité de pilotage, composé du directeur, de la doyenne responsable de la durabilité, et du référent durabilité.

La démarche a été la suivante :

- Élaborer et mettre en place une Assemblée durabilité,
- Rédiger les statuts de l'Assemblée qui définissent sa composition, son fonctionnement, ses compétences,
- Réaliser des sondages,
- Mettre en place un atelier participatif.

3.2. L'Assemblée durabilité



Nous avons souhaité que l'Assemblée durabilité reflète une représentation équilibrée de l'ensemble des membres du gymnase : élèves, corps enseignant, personnel administratif et technique. Elle vise également à incarner au mieux la diversité de l'établissement, en veillant à inclure les différentes disciplines, les diverses écoles, les niveaux d'études variés, ainsi que les secteurs administratifs et techniques.

L'Assemblée est présidée par la référente ou le référent durabilité.

De l'Assemblée émanent des groupes de projets dont le nombre peut varier.

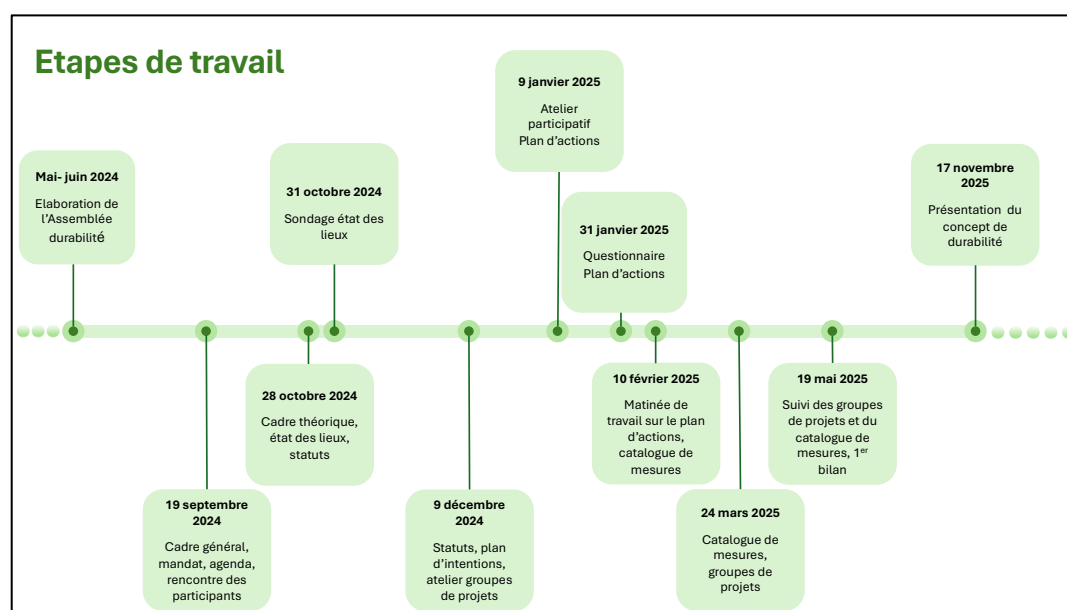
Un appel a été lancé auprès du corps enseignant, du groupe durabilité (entité autogérée par les élèves, en contact avec le référent durabilité et la direction), du comité des élèves et du personnel administratif et technique. C'est ainsi que l'Assemblée durabilité a pu être constituée et qu'elle a pu débiter son travail dès la rentrée scolaire 2024.

L'Assemblée poursuit les objectifs suivants :

- Faire émerger une vision d'avenir durable pour l'établissement,
- Mettre en place des projets ou actions liés à la durabilité.
- Élaborer et mettre en œuvre un concept global durabilité,
- Rédiger des statuts précisant notamment sa composition, son fonctionnement, ses compétences.

L'Assemblée durabilité est conçue pour être une instance pérenne mais évolutive, tenant compte des forces en présence et des dynamiques de projets.

3.3. Timeline



L'Assemblée durabilité s'est réunie à six reprises au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ces rencontres ont permis de mener plusieurs actions clés :

- La réalisation d'un premier sondage auprès des membres de l'établissement ;
- L'établissement d'un état des lieux ;
- La rédaction des statuts de l'Assemblée ;
- La définition d'une vision d'avenir durable et l'élaboration d'un plan d'intentions ;
- L'organisation d'un atelier participatif structuré autour de trois thématiques (enseignement, infrastructure, lieu de vie et gouvernance), visant à recueillir des idées d'actions concrètes ;
- L'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des membres de l'établissement, afin de permettre à celles et ceux qui ne pouvaient pas participer à l'atelier, de partager leurs propositions.

Grâce à ces démarches, l'Assemblée a pu poser les bases d'un catalogue de mesures en faveur de la durabilité.

Une présentation du concept de durabilité à la Conférence des maîtres est prévue en novembre 2025. Un retour sur les pistes d'actions pourra alors être fait aux membres de l'Assemblée durabilité.

4. Plan d'intentions du Gymnase Auguste Piccard en faveur de la durabilité (2025-2030)

4.1. La mission du Gymnase Auguste Piccard

Comme mentionné précédemment, en accord avec l'Agenda 2030, le Gymnase Auguste Piccard souhaite poursuivre et renforcer son engagement en faveur de la durabilité. En tant qu'institution de formation, le gymnase a un rôle essentiel à jouer dans un monde qui traverse une période de crises tant biologiques, qu'écologiques, sociales, économiques ou encore technologiques. Afin de poser les bases d'un avenir durable, le gymnase se doit de garantir une éducation de qualité et « de préparer les élèves, citoyennes et citoyens de demain, à imaginer, penser, vivre et agir dans un monde [...] à la fois respectueux des limites écologiques et socialement juste »⁵.

⁵ École vaudoise durable – « Éducation à la durabilité », site de la Plateforme durabilité (Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, canton de Vaud), disponible à l'adresse : <https://www.ecolevaudoisedurable.ch/vision-et-durabilite/education-la-durabilite> (consulté le 7 septembre 2025).

Ainsi le Gymnase Auguste Piccard s'est donné comme mission d'assurer le développement d'une culture de la durabilité et de créer des environnements d'apprentissage et des dispositifs pédagogiques répondant aux défis socio-écologiques actuels et futurs.

Le plan d'intentions qui suit est donc construit sur la pratique et l'expérience développées par le corps enseignant et les élèves du gymnase, leurs préoccupations et leurs réflexions, ainsi que sur les discussions et les travaux menés durant les séances de l'Assemblée durabilité.

4.2. Axes de travail

Les réflexions menées par les membres de l'Assemblée durabilité ont permis de dégager trois grands axes de travail :

1. Favoriser l'introduction de la durabilité dans l'enseignement,
2. Implémenter la durabilité au sein de l'institution, tant dans les lieux de vie que dans les infrastructures,
3. Assurer une gouvernance qui soutient la durabilité.

Ces trois axes de travail ont permis d'identifier les 5 enjeux stratégiques auxquels l'établissement devra s'engager à répondre à l'horizon 2030, ainsi qu'à la définition des trois grandes thématiques qui structurent le catalogue de mesures.

4.3. Enjeux stratégiques

4.3.1. Sensibiliser la communauté du gymnase à la durabilité

Les activités humaines sont devenues la cause principale de transformation de notre environnement. Aussi renforcer la conscience écologique et encourager les comportements responsables au sein de la communauté du gymnase sont des objectifs importants et fondamentaux. Grâce à des événements et actions internes, il s'agit de faire de la durabilité une valeur partagée et intégrée dans la culture du gymnase.

A cet effet, l'Assemblée durabilité est pérennisée et a pour fonction d'assurer le suivi du présent concept et d'organiser, avec l'accord de la Direction, des actions en faveur de la durabilité.

4.3.2. Mettre en place des projets en faveur de la durabilité

De manière naturelle et cohérente, il s'agit de passer de la sensibilisation à l'action, en initiant et en soutenant des projets concrets qui contribuent à la durabilité environnementale et sociale au sein du gymnase. Ces projets doivent être visibles, porteurs de sens et à fort impact, tout en impliquant activement les élèves, le corps

enseignant et le personnel administratif et technique. Cela permettra de renforcer le sens de l'enseignement, de mobiliser la communauté scolaire, de réduire l'empreinte écologique de l'établissement, de favoriser et de stimuler l'innovation et la créativité.

A cet effet, le catalogue de mesures, présenté au chapitre suivant, propose, pour chaque axe thématique, des actions concrètes avec des objectifs et des indicateurs permettant de mesurer les progrès.

4.3.3. Créer des dispositifs dans l'enseignement pour acquérir une culture fondamentale de la durabilité

Il est essentiel de favoriser l'intégration de manière structurée des principes de la durabilité dans les contenus pédagogiques, afin que les élèves acquièrent une culture fondamentale de la durabilité. Les membres du corps enseignant sont invités à intégrer une dimension de durabilité dans leurs cours et/ou de renforcer les réflexions en la matière pour former les élèves à une pensée critique, systémique et éthique face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques actuels. En ce sens, la consultation de la « plateforme durabilité des gymnases vaudois » est encouragée : en partenariat avec le Centre de compétences en durabilité de l'UNIL, celle-ci facilite le partage d'expériences, de matériel pédagogique et de projets. En outre, des mesures sont prises à l'interne pour favoriser le développement d'une culture pédagogique commune et harmonisée de la durabilité.

4.3.4. Mesurer l'implémentation de la durabilité au gymnase

Le catalogue des mesures, présenté au chapitre 5, fixe pour chaque mesure des objectifs et des indicateurs permettant de mesurer les progrès.

L'utilisation de ces outils permettra de rendre compte de la progression de la durabilité dans l'institution. Une évaluation régulière pourra ainsi être faite par l'Assemblée durabilité à travers un rapport annuel, remis à la Direction, disponible à l'ensemble des membres du gymnase.

4.3.5. Rendre visibles les projets menés au gymnase

Il est nécessaire de communiquer et d'informer régulièrement tous les membres du gymnase à propos des différentes actions et des divers événements réalisés en faveur de la durabilité. Différents canaux de communication sont mis en place : le site WEB du gymnase, une vitrine durabilité, notamment.

Rendre visibles les engagements du gymnase et mettre en lumière les projets qui y sont réalisés, c'est aussi donner de la visibilité aux efforts collectifs, les valoriser, stimuler

l'engagement de toute la communauté, renforcer l'image de l'établissement et assurer la pérennité des projets.

5. Assemblée durabilité et catalogue des mesures

5.1. L'Assemblée durabilité – organisation, rôle et fonctionnement

Initialement créée pour élaborer le présent concept de durabilité, l'Assemblée durabilité voit son rôle prolongé dans le temps. Sa mission principale pour les années à venir sera de faire vivre ce concept, d'en accompagner la mise en œuvre et d'assurer le suivi des mesures définies.

Elle aura également pour tâche de faire évoluer le concept de durabilité, qui se veut dynamique et adaptable aux besoins et contextes futurs, notamment en actualisant régulièrement le catalogue des mesures.

L'organisation de l'Assemblée est définie par des statuts (voir annexe). Elle se compose de représentantes et représentants du corps enseignant, des élèves, du personnel administratif et technique, ainsi que d'un membre du Conseil de direction. Elle est présidée par le référent ou la référente durabilité du Gymnase. Les membres sont désignés par leurs instances respectives (conférence des maîtres, conseil des élèves, assemblée du personnel).

L'Assemblée se réunit au minimum trois fois par année scolaire. Elle assure le suivi et le développement du concept de durabilité et peut mandater des groupes de travail issus de ses rangs pour mener à bien des projets spécifiques qu'elle aura validés ou initiés.

5.2. Catalogue des mesures

Sur la base de l'état des lieux et des démarches participatives décrits précédemment, l'Assemblée durabilité a élaboré un catalogue de mesures, dont les grandes lignes sont présentées ici. Ces mesures sont regroupées selon les trois axes déjà identifiés :

- Structures de gouvernance ;
- Enseignement ;
- Infrastructures et pratiques institutionnelles.

Afin d'assurer la cohérence avec l'Agenda 2030, chaque mesure est également reliée à un ou plusieurs des 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Outil de travail des membres de l'Assemblée, le catalogue prend la forme d'un tableur qui recense pour chaque mesure les éléments suivants :

- ODD concernés ;
- Thème ;
- Enjeu stratégique ;
- Objectifs ;
- Titre et description de la mesure ;
- Échéancier ;
- Indicateurs de suivi ;
- Degré de complexité ;
- Niveau de priorité ;
- Acteurs et actrices responsables de la mise en œuvre.

Certaines mesures figurant dans ce catalogue sont déjà mises en œuvre et reconduites de façon régulière. Il convient également de rappeler que ce catalogue est évolutif : il constitue une première étape dans la définition des actions à mener et sera actualisé et enrichi sous la responsabilité de l'Assemblée durabilité.

6. Gouvernance

Comme mentionné précédemment (chapitre 5.1), l'Assemblée durabilité, présidée par le référent ou la référente durabilité, assurera le suivi du concept et veillera à la mise en œuvre des mesures en soutenant, notamment, la création et le travail de groupes de projets.

Chaque année, le référent ou la référente durabilité établira un rapport sur les mesures réalisées, à destination du Conseil de direction et de la conférence des maîtres. L'utilisation des indicateurs relevés dans le catalogue de mesures permettra un monitoring plus fin de certains projets de plus longue haleine.

Au sein du Conseil de direction, un doyen ou une doyenne aura la charge de la durabilité, assurera le lien entre l'Assemblée durabilité et le Conseil de direction, et portera à ce dernier les projets nécessitant validation.

Annexe :

- Les statuts de l'Assemblée durabilité

Fait à Lausanne, le 1er septembre 2025